

Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)
PROCÈS-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 6 juillet 2017

Nombre de conseillers en exercice : 14 présents : 13 votants : 13
Date de convocation : 22/06/2017

L'an deux mille dix-sept le six juillet à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de Mairé-L'Evescault dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de M. Dorick BARILLOT Maire.

Présents: MM. BARILLOT Dorick, Emilie NIVET, Pierrick MARQUET, Yannis COIRAULT, Patrick DECEMME, Estelle GREMILLON, Franck PENIN, Ludovic DEBENEST, Christian BARITAUD, Erwan BARILLOT, Jean-Louis CLISSON, Anthony HYPEAU, Pierre GEORGES

Absents : Gérard RIBOT,

Secrétaire de séance : Estelle GREMILLON

OBJET : Devis STPM. Délibération n°1

M. le Maire présente un devis de la société STPM pour la réhabilitation du terrain de tennis en parking pour un montant de 12 975,50€ H.T

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'attendre et de demander d'autres devis

OBJET : Devis Baritaud. Délibération n°2

M. le Maire présente un devis de Christian Baritaud pour la réfection du mur de la scène de la salle des fêtes pour un montant de 1 297.97€

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'accepter le devis.